

réussir à s'en défaire. Claude Bellièvre eut la bonne pensée d'en faire l'acquisition pour la ville ; mais craignant de la payer trop cher s'il faisait connaître son intention, il marchanda comme s'il eût voulu acheter pour son propre compte. Un de ses collègues du Conseil municipal, Hugues de La Porte, l'aida de son mieux, et, après quelques pourparlers, le marché fut conclu. Roland Gerbaud leur vendit ses plaques de bronze cinquante-huit écus au soleil ; elles pesaient six cent trente livres : ainsi on ne les achetait guère qu'au prix de la valeur matérielle du métal ; un fondeur en cuivre en eût donné trente-quatre écus. Il fut stipulé dans le marché que, si Gerbaud venait à découvrir quelque part, dans son vignoble, la partie de l'inscription qui manquait, il la céderait aussitôt à la ville au prix courant et les deux conseillers se réservèrent le droit de faire des fouilles à leurs dépens, sous la condition d'indemniser Gerbaud du dommage qu'ils pourraient lui causer (1).

(1) — Voici en original le texte de cette transaction, tel qu'il est :

Extrait des registres des Actes Consulaires.

Vendredy 12^{me} jour de mars 1528 en lostel commun, de matin
MM. Claude Bellieure docteur Benoist Rochefort Anthoine Senneton, Hugues Delaporte Lyonard Montaignat André De Lerbenc Jehan Mornay, Rolin Faure feurent presens

Ledit messire Bellieure a proposé que puis quatre moys en ca ung nomme Roland Gerbaud de ceste ville de Lyon faisant myner une sienne vigne en la couste St Sebastien a trouve deux grandes tables dareyn ou cuyvre antiques et toutes escriptes, lesquelles sont en vente et sont enviées par plusieurs personnes qui ont pouvoir de largement despendre a dit aussi que les a vueues et que a son jugement ce sont antiquailles aussi belles que gueres se treuvent et que sont dignes destre par la ville retirées pour estre affigées en quelque lieu a perpetuelle memoire mesmement que en icelles lames et tables y a parolles servans a congnoistre lancienne dignite de ceste ville de Lyon et que pour ces causes il a traicte avec le dit Roland pour avoir lesd. tables faignant touttefois que cestoit pour luy mesmes a ce que iceluy Roland ne teint le pris plus roydde sil sentoît que la ville eust desir les avoir et tant a fait avec le moyen et ayde du sieur Hugues De la Porte que icelluy Roland sest joint a les bailler pour cinquante huit escus soleil qui ne seroit grande despense a la ville veu que le metal qui poyse six quintaulx trente livres vault a fondre